



Paris, le 03/09/2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mutuelle Générale entre en négociations exclusives avec Malakoff Médéric, en vue de créer le premier groupe français d'assurance de personnes

Réuni en séance le 3 septembre 2014, le Conseil d'administration de La Mutuelle Générale a décidé d'entrer en négociations exclusives avec Malakoff Médéric en vue de créer ensemble le premier groupe français non lucratif d'assurance de personnes s'appuyant sur deux pôles équilibrés, l'un mutualiste, l'autre paritaire.

Cette décision s'inscrit dans le cadre du plan Stratégique de La Mutuelle Générale et intervient à l'issue d'une démarche de sélection exigeante entamée en 2012.

A travers sa volonté de construire un partenariat de développement structurant, La Mutuelle Générale, 3^e mutuelle française, réaffirme sa position d'acteur mutualiste leader au sein de son secteur et sa capacité à apporter des réponses innovantes aux mutations de l'environnement.

A propos de La Mutuelle Générale

Acteur majeur de l'économie sociale, La Mutuelle Générale protège près de 1,4 million de personnes. Partenaire des groupes La Poste et France Telecom depuis plus de 65 ans, elle intervient sur le marché des particuliers et des entreprises, en santé et en prévoyance. Son expérience dans la gestion des régimes obligatoire comme complémentaire, lui confère une expertise globale des métiers de l'assurance santé. Au-delà du simple remboursement des frais médicaux, elle privilégie en particulier l'accompagnement personnalisé de ses adhérents par des services innovants s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment dans le domaine de la prévention en santé.

Fidèle à ses valeurs mutualistes et n'ayant pas d'actionnaires à rémunérer, La Mutuelle Générale dispose de la liberté nécessaire pour construire une stratégie sur le long terme au seul bénéfice de ses adhérents.

Contact Presse :

Céline VIGNOLLES – 01 45 59 84 71

cvignolles@lamutuellegenerale.fr